

## BUREAU DE L'INFORMATION – 39<sup>E</sup> SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE

### ORGANE (COMMISSION CI)

<b>Date</b>	6 novembre	<b>Salle</b>	XII
<b>Séance n°</b>	2	<b>Heure</b>	De: 15h A: 18h
<b>Président(s)</b>	Martin Hadlow	<b>Pays</b>	Australie

### RESUME DE DEBAT(S)

<b>Points examinés</b>	Point 3.2 Examen et adoption du Projet de programme et de budget pour 2018-2021, Titre II.A : Grand programme V – Communication et information		
<b>Débat n°</b>	1	<b>Progrès des débats</b>	Suite et fin
<b>Documents correspondants</b>	39 C/5 et Addenda; 39 C/6 et Add.		
<b>Projets de résolution examinés</b>	39 C/COM JM/DR.1		
<b>Pays ayant pris la parole</b>			
<b>Résumé des débats</b>	<p>Le Président a invité la Commission à poursuivre ses travaux sur le point 3.2 et à examiner le projet de résolution 39 C/COM JM/DR.1. La Commission CI a recommandé à la Conférence générale d'adopter le Projet de programme et de budget pour 2018-2021 (document 39 C/5) pour le Grand programme V – Communication et Information, dans sa forme amendée par les documents 39 C/6, 39/6 Addendum et 39/COM JM/DR.1.</p> <p>Le Président a conclu le débat 1 et a proposé d'inscrire les débats 2 et 4 à l'ordre du jour des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> séances prévues le 7 novembre 2017 à la demande de délégués.</p>		

<b>Points examinés</b>	4.4 – Création, en République de Corée, d'un centre international pour le patrimoine documentaire en tant que centre de catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO		
<b>Débat n°</b>	3	<b>Progrès des débats</b>	Début et fin
<b>Documents correspondants</b>	39 C/18 Partie VII		
<b>Projets de résolution examinés</b>			
<b>Pays ayant pris la parole</b>	République de Corée		
<b>Résumé des débats</b>	<p>Le Président a ouvert le débat 3 sur le point 4.4. La Commission CI a recommandé à la Conférence générale d'adopter la résolution contenue au paragraphe 3 du document 39 C/18 Partie VII, sans débat.</p> <p>Le représentant de la République de Corée a pris la parole afin d'exprimer sa gratitude à</p>		

	<p>l'UNESCO pour la création, en République de Corée, d'un centre international pour le patrimoine documentaire, et souligner l'engagement du pays pour la préservation des documents, le Programme Mémoire du monde et le Prix Jikji.</p> <p>Le Président a conclu le débat 3.</p>
--	---

<b>Points examinés</b>	Point 4.7 - Rapport sur le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) au-delà de 2015		
<b>Débat n°</b>	5	<b>Progrès des débats</b>	Début et fin
<b>Documents correspondants</b>	39 C/41		
<b>Projets de résolution examinés</b>			
<b>Pays ayant pris la parole</b>	Emirats arabes unis, Ghana, Canada, Kenya, Suède, Ethiopie, Ukraine, Finlande, Nigéria, Fédération de Russie, Suisse, République de Corée, Afrique du Sud, Oman, Pologne, Argentine, Liban		
<b>Résumé des débats</b>	<p>Le Président a ouvert le débat 5.</p> <p>Le Sous-Directeur général pour la communication et l'information, Frank La Rue, a présenté le point 4.7. Il a rappelé que, conformément à la résolution 38 C/Rés. 56, la Directrice générale devrait soumettre à la Conférence générale un rapport sur le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) au-delà de 2015, notamment sur les questions liées à l'Internet, présentées dans le document 39 C/41. Frank La Rue a souligné que l'UNESCO a confirmé son rôle en tant que l'un des trois chefs de file de la mise en œuvre des résultats du processus d'examen SMSI + 10 durant l'Assemblée générale des Nations Unies en 2015. Il a rappelé que, en novembre 2015, la Résolution de l'UNESCO (38 C/Rés., 56) a approuvé le document final de la conférence « InterCONNECTer les ensembles : options pour l'action future ». Elle a reconnu l'importance croissante des TIC pour le développement durable dans tous les domaines de compétence de l'UNESCO et a approuvé le concept de l'universalité de l'Internet et les principes d'ouverture, d'accessibilité et de participation d'acteurs multiples sur lesquels repose un Internet respectant les droits de l'homme.</p> <p>Les délégués des pays ci-après ont pris la parole (dans l'ordre d'intervention ci-après) : Emirats arabes unis, Ghana, Canada, Kenya, Suède, Ethiopie, Ukraine, Finlande, Nigéria, Fédération de Russie, Suisse, République de Corée, Afrique du Sud, Oman, Pologne, Argentine, et Liban. Nombre d'entre eux ont manifesté leur appui aux activités de l'UNESCO liées au SMSI, ont souligné l'importance de l'Initiation aux médias et à l'information (MIL), et se sont dits préoccupés par l'utilisation de l'internet comme radicalisation de la jeunesse.</p> <p>Le Sous-Directeur général pour la communication et l'information a répondu aux Etats membres en soulignant la nécessité d'autonomiser ceux qui en ont le plus besoin : populations rurales, pauvres, femmes, personnes handicapées. Il a confirmé que l'UNESCO oeuvre à l'intelligence artificielle et à l'Initiation aux médias et à l'information (MIL). Il a encouragé les Etats membres à participer au Forum sur la gouvernance de l'Internet qui aura lieu en décembre 2017 à Genève, et a souligné le fait que l'extrémisme violent constitue l'une des priorités de l'UNESCO.</p> <p>Le Président a proposé d'examiner la résolution contenue au paragraphe 16 du document 39 C/41.</p> <p>La Fédération de Russie a proposé un amendement. Plusieurs pays ont pris la parole.</p> <p>La Commission CI a recommandé à la Conférence générale d'adopter la résolution contenue dans le paragraphe 16 du document 39 C/41, avec des amendements de la Commission.</p>		

<b>Points examinés</b>	Point 4.18 - Appel de Québec : « Internet et la radicalisation des jeunes »		
<b>Débat n°</b>	6	<b>Progrès des débats</b>	Début et fin
<b>Documents correspondants</b>	39 C/59; 39 C/INF.25		
<b>Projets de résolution examinés</b>			
<b>Pays ayant pris la parole</b>	Canada, Malaisie, Turquie, Thaïlande, Fédération de Russie, Emirats arabes unis; et Saint-Siège (observateur)		
<b>Résumé des débats</b>	<p>Le Président a ouvert le débat 6.</p> <p>Le Sous-Directeur général pour la communication et l'information, Frank La Rue, a présenté le point 4.18. Il a rappelé que le Secteur CI de l'UNESCO est attaché au Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent du Secrétaire général de l'ONU et a rappelé que le Programme Information pour tous (PIPT) a contribué à lutter contre le phénomène mondial de la radicalisation en ligne via ses nombreuses initiatives et grâce à la promotion des sociétés du savoir pacifiques et inclusives. Frank La Rue a remercié les Gouvernements du Québec et du Canada pour avoir grandement contribué aux efforts de l'UNESCO visant à prévenir l'extrémisme violent dans le cyberspace. Il a invité tous les Etats membres à approuver l'Appel de Québec, qui démontre l'engagement de l'UNESCO à promouvoir la paix et le respect de la diversité et des droits de l'homme.</p> <p>Les pays ci-après ont pris la parole : Canada, Malaisie, Turquie, Thaïlande, Fédération de Russie, Emirats arabes unis; le Saint-Siège en qualité d'observateur. Nombre d'entre eux ont souligné le gros travail effectué par l'UNESCO visant à prévenir l'extrémisme violent sur l'Internet ainsi que son approche stratégique d'une utilisation éthique de l'Internet grâce à l'initiation aux médias et à l'information.</p> <p>La Commission CI a recommandé à la Conférence générale d'adopter la résolution contenue au paragraphe 5 du document 39 C/59.</p> <p>Le Président a levé la séance à 18h.</p>		

<b>INFORMATION SUR LA PROCHAINE SEANCE</b>
--

<b>Date</b>	7 novembre 2017	<b>Salle</b>	Salle XII
<b>N° de réunion</b>	3	<b>Heure</b>	De :X 10h A: 13h
<b>Points à examiner</b>	Point 4.21 - Établissement, à Quito (Équateur), d'un centre international d'études supérieures de communication pour l'Amérique latine (CIESPAL) en tant que centre de catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO		
<b>Débat n°</b>	4	<b>Progrès des débats</b>	Début et fin
<b>Document correspondants</b>	39 C/62		
<b>Projets de résolution à examiner</b>			

<b>Date</b>	7 novembre 2017	<b>Salle</b>	Salle XII
<b>N° de réunion</b>	3	<b>Heure</b>	De : 10h A: 13h
<b>Points à examiner</b>	6.3 - Opportunité d'établir un instrument normatif sur la collaboration internationale en matière de ressources éducatives libres (REL)		
<b>Débat n°</b>	7	<b>Progrès des débats</b>	Début et fin
<b>Document correspondants</b>	39 C/47; 39 C/INF.21		
<b>Projets de résolution à examiner</b>			